

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
25 juin 2020**

PUBLIE LE : **03 JUIL. 2020**

Délibération n°250620-1 : Election du Président

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président sortant le dix-neuf juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, sous la présidence de Madame TEMPEZ, doyenne de l'assemblée, puis de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommuna, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 25 JUIN 2020

Présents

LE PECQ

Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE
Betty MILLET-MARCE ROU, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PORT MARLY

Mireille TEMPEZ, 1ERE MAIRE ADJOINTE

Absents excusés

LE PECQ

Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT MARLY

Cédric PEMBA MARINE, MAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle des assemblées délibérantes
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château MONTE CRISTO
Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs mutualisés

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	2
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

SI MONTE CRISTO / CS – 250620-1

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Madame Mireille TEMPEZ, doyenne

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-8 et L 5211-8 du CGCT ;

VU les statuts du Syndicat ;

CONSIDERANT que la présidence est assurée par Madame Mireille TEMPEZ, doyenne d'âge, pour l'élection du Président ;

CONSIDERANT que Madame Mireille TEMPEZ invite le comité syndical à procéder à ladite élection, conformément aux dispositions susvisées ;

CONSIDERANT que la candidature suivante a été présentée : Monsieur Jean-Noël AMADEI.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

Constate les résultats suivants :

- candidature déclarée : Monsieur Jean-Noël AMADEI
- nombre de votants : 6
- nombre de blancs et nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- a obtenu au 1er tour de scrutin : 6 voix

CONSIDERANT que Monsieur Jean-Noël AMADEI est élu, **à l'unanimité**, au 1er tour de scrutin,

PROCLAME Monsieur Jean-Noël AMADEI, Président, immédiatement installé, du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de MONTE CRISTO.

Fait à Marly-le-Roi, le **03 JUIL. 2020**

Transmis en préfecture et affiché le **03 JUIL. 2020**

Pour Extrait Conforme


Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal